

DEPARTEMENT
DE LA MOSELLE



COMMUNE d'OETING

Liste
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 16 décembre 2025 à 19 h 30
Convocation du 11 décembre 2025
Sous la présidence de M. DERUDDER Germain, Maire

Nombre de conseillers :

En exercice.....23
Présents20
Procurations..... 3
Absent0

Membres présents : Mmes et MM. NEUMAYER Laurence, FROEHLINGER Didier, BOURGUIGNON Magali, SOTGIU Mario, MULLER Christiane, LOMBARDI Mario, ZUSCHROTT Franz, SCHIFFER Isabelle, MARGHERITA Michel, PACIELLO Virginie, WEBER Jean-Marc, BOSLE Emilie, DIEUDONNE Myriam, BACH/HUART Christelle, SCHLUPP Loïc, DANN Daniel, THILLEMENT Céline, KIEFFER Annick et GIGLIA Emmanuel.

Membres absents excusés : KOMAC Geoffroy (Procuration Emilie BOSLE), SCHAEFFER Yves (Procuration Laurence NEUMAYER), SPINDLER Annette (Procuration Mario SOTGIU)

Membres absents : /

Mme ADAM Nathalie, Secrétaire Générale de Mairie est nommée secrétaire de séance

POINT N°1 – Désignation du secrétaire de séance

POINT N°2 – Modification du tableau des effectifs – Suppression de postes

POINT N°3 – Mise en place de L' I.F.C.E. (Indemnité Forfaitaire Complémentaire pour Elections)

POINT N°4 – Modalité des heures supplémentaires et complémentaires

POINT N°5 – Instauration du temps partiel et ses modalités

POINT N°6 – Mise en place de la fusion administrative de l'école maternelle « L'Ile aux enfants » et de l'école élémentaire « Gustave Piette » pour constituer une école primaire unique à compter de la rentrée 2026

POINT N°7 – Périscolaire : convention de partenariat et mise en œuvre de politique éducative enfance avec les Francas 2025-2027 - Avenant 2026

POINT N°8 – Astreintes hivernales 2025/2026.

POINT N°9 – TOTEM – Convention d'occupation du domaine public

POINT N°10 – Demande de subventions pour un projet photovoltaïque

POINT N°11 – Adhésion 2026 à l'Association Inter CEA

POINT N°12 – Modification des statuts et adhésion au SELEM

Oeting, le 17 décembre 2025



Le Maire, Germain DERUDDER

La Secrétaire de séance, Mme Nathalie ADAM

Demande d'ajout d'un point / Modification des statuts et adhésion au SELEM

Le maire demande au conseil municipal d'ajouter un point à l'ordre du jour, le point n°12 :
Modification des statuts et adhésion au SELEM

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré ;

Décide à l'unanimité

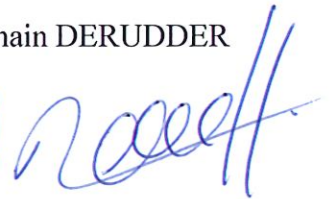
L'ajout de ce point.

Oeting, le 17 décembre 2025

La Secrétaire de séance, Mme Nathalie ADAM



Le Maire, Germain DERUDDER



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché,
- Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.